



« C'est un effort sans précédent pour les constructions scolaires »

Dans un entretien à France-Guyane, Najat Vallaud-Belkacem détaille les mesures actées hier en conseil des ministres pour l'Éducation nationale. La ministre revient aussi sur certaines problématiques soulevées par le collectif.

Pierre-Yves CARLIER

Vous proposez 400 millions pour les constructions scolaires. Mais un document de préfiguration du Pacte d'avenir, datant du 12 novembre 2015, proposait 120 millions pour les écoles primaires, 180 millions pour les collèges et 430 millions pour les lycées.

Pourquoi ces montants n'ont-ils pas été conservés ?

Avec le plan d'urgence, nous avons pris un engagement fort pour répondre au défi démographique auquel l'école doit faire face en Guyane. Notre engagement, c'est d'accompagner la collectivité territoriale de Guyane et les communes à hauteur de 250 millions d'euros sur les 5 prochaines années pour la construction des lycées et collèges et de 150 millions d'euros sur dix ans pour la construction des écoles.

C'est un effort sans précédent de l'État, désormais acté en conseil des ministres. J'ajoute que 15 millions d'euros supplémentaires sont d'ores et déjà prévus et disponibles pour la réalisation d'internats pour les élèves. Avec ces moyens nouveaux, nous nous donnons, je crois, véritablement les moyens de construire avec les collectivités les structures scolaires dont la Guyane a

besoin.

En Guyane, le redoublement est quasiment impossible ; de nombreux élèves arrivent à leur examen sans avoir le niveau, échouent et se retrouvent sans solution. Que proposez-vous pour lutter contre cette situation ?

La situation, du point de vue du redoublement, est la même sur tout le territoire. Les études ont démontré que le redoublement n'était le plus souvent pas la meilleure solution pour les élèves. Tout d'abord, il était essentiel de remettre des moyens pour créer de bonnes conditions. Bien sûr beaucoup reste à faire, mais tout de même : la Guyane a bénéficié de 340 postes lors du quinquennat de François Fillon alors que 7 712 élèves supplémentaires venaient sur les bancs des écoles, collèges et lycées du territoire. Pendant ce quinquennat, ce sont 913 postes d'enseignants qui ont été créés pour 3 440 élèves. Cet effort, il était indispensable. Et il s'accompagne aussi de moyens pour lutter plus efficacement contre le décrochage scolaire ou encore pour accompagner mieux les élèves. C'est pour cela qu'en 2016, j'ai généralisé l'éducation prioritaire renforcée en Guyane. Cela veut dire des enseignants mieux formés et qui ont

plus de temps pour accompagner les élèves et travailler en équipe.

Pour réussir, nous avons besoin que cet effort soit poursuivi et c'est au prochain président de s'y engager. J'invite chaque Guyanais à regarder de près les créations de postes proposées dans l'éducation pour les cinq prochaines années. Soixante mille postes, d'aucuns trouvaient que c'était beaucoup trop, je pense que vous êtes très bien placés pour savoir à quel point c'était indispensable.

Vous annoncez des recrutements et des investissements (notamment un resto U) pour l'Université de Guyane. Qu'en est-il des créations de filières qui permettraient aux jeunes Guyanais de rester sur le territoire pour poursuivre leurs études ?

Le développement de l'Université se fera par son offre de formation qui se doit d'être attractive en interne et externe.

Encore trop de jeunes Guyanais font le choix de partir en Métropole pour une poursuite d'études alors qu'une université de qualité existe à Cayenne et demain sans doute à Saint-Laurent du Maroni. Le premier travail est donc aussi à faire dans « les têtes » en luttant contre les préjugés et stéréotypes. Un jeune



► 6 avril 2017

peut réussir jusqu'en licence-master ses études de droit, de lettres en Guyane [...] J'ai aussi voulu accompagner l'Université de Guyane pour qu'elle s'inscrive dans les appels à projets du programme des investissements d'avenir. C'est une perspective nouvelle mais que je pense vraiment porteuse pour le développement de la Guyane.

En quoi consiste le dispositif « Plus de maîtres que de classes » qui doit être lancé en Guyane dès le mois de septembre ?

Parce que ce gouvernement a fait le choix d'investir massivement dans l'éducation, et tout particulièrement dans l'éducation prioritaire, nous pourrons à la rentrée généraliser le dispositif « Plus de maîtres que de classes », un dispositif qui a fait ses preuves là où il a déjà été déployé. Il consiste, au moment où les élèves en ont le plus besoin, lors de l'apprentissage des fondamentaux en CP-CE1, d'avoir un enseignant supplémentaire qui vient dans la classe. Ainsi, les deux enseignants peuvent répartir le travail, mieux accompagner les élèves lors de séances de lecture ou de calcul. Nous avons fait le choix de mettre la quasi-totalité de la Guyane en éducation prioritaire par conséquent, le dispositif sera présent dans pratiquement toutes les écoles dès la rentrée.

Vous allez doubler le nombre d'ILM à la prochaine rentrée. Ils seront donc 80 sur tout le territoire. Mais le collectif demande la création de 400 postes. Un effort peut-il être fait ?

Ce dispositif des intervenants en langue maternelle est un vrai levier pédagogique pour l'accueil des élèves dont le français n'est pas la langue maternelle et c'est pour cela

que j'ai voulu que nous fassions un effort important dès la rentrée prochaine en doublant leur nombre. Je suis soucieuse aussi de mesures qui sont effectives et ne sont pas des promesses en l'air. Il n'existe pas de vivier pour s'engager sur le recrutement de 400 ILM. Par contre, l'engagement de doubler le nombre, nous le tiendrons et nous ferons aussi en sorte d'assurer un suivi pédagogique fort du dispositif mais aussi d'assurer à ces personnels ILM un vrai parcours de formation pouvant les conduire vers les métiers de l'enseignement. Depuis l'an dernier, c'est l'objectif du rectorat qui a conclu à cette fin une convention avec l'Université.

Trente-cinq personnels supplémentaires vont être affectés au rectorat. Quelles seront leurs missions ?

Les 35 emplois que j'ai annoncés, dont 10 dès 2017, permettront un meilleur encadrement administratif dans l'académie et ainsi d'assurer un service plus performant pour répondre aux usagers du service public. Les postes seront attribués sur des missions administratives au Rectorat mais aussi sur des besoins propres dans les établissements d'enseignement.

Les enseignants regrettent de n'avoir obtenu aucune réponse quant au plan académique proposé sur cinq ans. Ils demandent notamment un dispositif de recrutement plus pérenne pour garantir un meilleur enseignement. Que leur répondez-vous ?

Le plan académique actuel arrive en effet à échéance et je sais que le recteur s'est engagé à construire le futur plan académique (2017-2021) dès le mois de juin prochain, en

concertation avec l'ensemble des membres de la communauté éducative. C'est une belle occasion pour travailler sur l'avenir de la jeunesse de Guyane et sur les objectifs que nous voudrions atteindre. Il faut être ambitieux en la matière. Ce sera aussi l'occasion comme cela a été acté lors des négociations d'introduire l'histoire des communautés amérindiennes et bushinengue dans le projet académique pour la Guyane. Je connais l'attente des enseignants. Le rectorat travaille en ce moment même sur cette question relative à la pérennisation des emplois sur les sites de l'intérieur, notamment autour de la question des personnels contractuels, qui représentent près de 30% des effectifs dans le 2nd degré. Il faut mieux accompagner ces personnels et notamment prévoir des contrats sur 3 ans pour donner aux enseignants davantage de temps pour se former et s'inscrire pour réussir aux concours.

Retrouvez l'intégralité de l'entretien sur notre site www.franceguyane.fr.





► 6 avril 2017

*Najat Vallaud-Belkacem à Roura, en
octobre 2014 (photo d'archives)*

